

Tenir sa comptabilité au micro BA

Objectifs

Comprendre le régime du micro-BA et mettre en place les documents nécessaires pour une bonne gestion de l'exploitation Permettre aux agricultrices et agriculteurs de saisir leur comptabilité et faire leur déclaration TVA, de comprendre les résultats comptables et ainsi de diagnostiquer la santé financière de leur exploitation

Enjeux

De plus en plus, les agriculteurs.trices souhaitent concilier la maîtrise de leur outil de production et de leurs débouchés commerciaux avec une bonne gestion économique et financière de leur entreprise, afin de vivre dignement de leur métier et pérenniser leur activité. Pour parvenir à cet objectif, certain.es envisagent de réaliser leur comptabilité en autonomie et ils.elles souhaitent acquérir des compétences en gestion afin de mieux analyser leurs résultats économiques et orienter leurs choix.. Avec cette formation nous souhaitons renforcer l'autonomie et le pouvoir de décision des agriculteurs dans le cadre des obligations liées au micro-BA.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Présentation des participants, de leurs attentes et de leur parcours,
Plan comptable agricole
Notions de comptabilité
Les différents documents comptables
Codification de factures
Présentation des logiciels de comptabilité
Lecture des documents comptables
Comprendre les soldes intermédiaires de gestion
Apport théorique autour des indicateurs de viabilité et calcul de ces indicateurs sur la base d'un cas pratique. Sur la base des indicateurs calculés, analyse des données pour évaluer la situation financière de l'entreprise et proposer des solutions de gestions sur le court et moyen terme.

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

07 avr 2023 05000 Gap
09:00 - 17:00

Aude GALMICHE, formatrice en comptabilité (ingénieur agricole, titulaire du Diplôme de Comptabilité et Gestion et Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion en cours)

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 06/04/2023

Tarifs

Adhérent 175€
Non adhérent 175€
Non agricole 175€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Vanessa Picard
adear05@orange.fr
ARDEAR / ADEAR Hautes Alpes
Maison de l'Agriculture
8 ter rue du Capitaine de Bresson
05000
GAP
Tel. 07 81 47 19 95

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 87 % de taux de satisfaction sur l'ensemble de nos formations en 2021%



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))